

**CEREMONIE D'INAUGURATION DE L'HOPITAL  
SOMINE DOLO DE MOPTI**

Discours de Monsieur  
**Ousmane KONE**

*Ministre de la Santé et de l'Hygiène Publique*

\*\*\*\*\*

Mardi 18 mars 2014  
A Mopti

**Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat ;**

**Mesdames et Messieurs les Membres du Gouvernement ;**

**Honorables députés ;**

**Mesdames et Messieurs les anciens Ministres de la Santé ;**

**Excellence Monsieur le Chargé d'Affaires du Royaume de Belgique au Mali ;**

**Monsieur le Directeur de l'Agence Française de Développement ;**

**Monsieur le Représentant Résident de la Coopération Technique Belge ;**

**Monsieur le Gouverneur de la Région de Mopti ;**

**Monsieur le Président du Conseil Régional de Mopti ;**

**Monsieur le Préfet du Cercle de Mopti ;**

**Monsieur le Président du Conseil de Cercle de Mopti ;**

**Monsieur le Maire de la Commune urbaine de Mopti ;**

**Messieurs les Chefs de quartier et distinguées notabilités de Mopti ;**

**Mesdames et Messieurs de la presse nationale et internationale ;**

**Honorables invités, Mesdames et Messieurs.**

Je voudrais tout d'abord dire merci à son Excellence Monsieur Ibrahim Boubacar KEITA, Président de la République, Chef de

l'Etat, pour avoir, malgré un agenda national et international très chargé, accepté de présider aujourd'hui, la cérémonie officielle qui consacre l'installation de l'hôpital Sominé Dolo dans ses nouveaux locaux.

Je voudrais ensuite en votre nom, Excellence Monsieur le Président de la République, au nom du Peuple malien tout entier et en le mien propre, souhaiter la plus bienvenue à nos hôtes Français et Belges et leur rappeler qu'ils sont ici chez eux en terre africaine du Mali.

Je voudrais également remercier tous nos invités qui ont fait le déplacement pour prendre part à cette belle fête.

Je voudrais enfin remercier les autorités régionales et locales, les notabilités ainsi que toute la population de la région de Mopti pour l'accueil chaleureux qu'elles ont réservé à la délégation du Chef de l'Etat et à l'événement qui nous réunit en ce moment.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

**Distingués invités,**

Permettez-moi de faire un bref aperçu sur l'historique de l'Hôpital Sominé Dolo, ainsi baptisé pour immortaliser le Dr Sominé DOLO, ministre de la Santé et des Affaires Sociales du premier gouvernement du Mali indépendant.

L'ancien site de l'hôpital, situé en bordure du fleuve Niger dans la Venise malienne, a été bâti en 1952 pour abriter l'Assistance Médicale Indigène. Il était constitué d'un seul bâtiment.

A partir de 1960, l'Assistance Médicale de Mopti s'est progressivement agrandie et a évolué tour à tour sous les appellations : Hôpital Secondaire de Mopti en 1969, Hôpital

Régional de Mopti en 1972, enfin Hôpital Sominé Dolo en 1995. Dans le cadre de la réforme hospitalière, il a été érigé sous la même appellation, en Etablissement Public Hospitalier par la loi n°03-016 du 14 juillet 2003.

En dépit de l'important rôle qu'il a joué avec ses 84 lits pour la région de Mopti, l'hôpital Sominé Dolo ne répondait plus à sa vocation de 2<sup>ème</sup> référence à cause de sa vétusté et de son exigüité, qui ne permettaient plus de loger les spécialités requises.

Le nouvel hôpital qui nous accueille aujourd'hui, réalisé sur une superficie totale de 5 ha, est la composante principale du Programme d'Appui au PRODESS en 5<sup>ème</sup> Région ; programme financé conjointement et à parts égales par l'Agence Française de Développement et le Royaume de Belgique, pour un montant global de 16 millions d'euros soit 10 495 312 000 FCFA. Ledit programme, conçu pour s'inscrire dans les priorités stratégiques du Mali et dans le respect des procédures du PRODESS, a fait l'objet d'une convention de financement signée en décembre 2003 et d'une convention d'exécution signée en juin 2004. Conformément à ces deux conventions, il a été mis en œuvre à travers :

1. une composante centrale axée sur la construction et l'équipement des infrastructures suivantes :

- le présent Hôpital,
- les logements d'astreinte,
- l'Institut de Formation en Sciences de la Santé de Mopti ;
- et le Centre de Santé de Référence de Youwarou.

2. une composante régionale plus diversifiée, portant entre autres sur :

- l'appui à l'installation des médecins et des infirmiers qualifiés dans les CSCOM,
- l'appui au système de référence, des CSCOM vers les CSREF et des CSREF vers l'Hôpital,
- la construction et ou la réhabilitation de 5 à 10 CSCOM,
- la formation continue du personnel,
- la formation à l'étranger de spécialistes pour le compte de l'hôpital
- la création et le développement de mutuelles,
- la création d'un système de prise en charge des indigents,
- le renforcement de capacité des acteurs.

Un comité tripartite a été créé pour servir d'instance décisionnelle.

Au-delà des difficultés de départ liées à la mise en place des procédures, la mise en œuvre du programme a été une expérience enrichissante pour tous les acteurs impliqués. Le financement a permis d'importantes réalisations au nombre desquelles je citerai :

pour la composante régionale :

- la contribution au financement des plans opérationnels de la région de Mopti de 2005 à 2010,
- la création ou la revitalisation de 10 mutuelles de santé,

- la médicalisation de 10 CSCOM,
- la prise en charge de plusieurs sessions de formations continues
- la formation de 6 médecins spécialistes dont 4 ont terminé et exercent actuellement à l'hôpital.

pour la composante centrale :

- la construction et l'équipement de l'hôpital que nous sommes en train d'inaugurer,
- la construction et l'équipement du centre de santé de Référence de Youwarou, également terminé.

Bien que le programme eût été conçu au départ sans contrepartie directe de l'Etat malien, le Budget National est intervenu à hauteur d'un montant de 1 376 754 750 FCFA pour la construction :

- de l'Institut National de Formation en Sciences de la Santé de Mopti,
- de trois (3) logements d'astreinte
- et de 4 CSCOM.

**Excellence Monsieur le Président de la République,  
Honorables invités Mesdames et Messieurs.**

L'Hôpital Sominé Dolo est un joyau architectural de 12 000 m<sup>2</sup> de surface bâtie. Il compte 122 lits extensibles à 140 et emploie 133 agents toutes catégories confondues.

Conçu en un seul bloc, l'architecture offre une bonne fonctionnalité et une bonne complémentarité des services.

Le plateau technique est équipé par la technologie de dernière génération comme on pourra le constater à travers le laboratoire d'analyses biomédicales, les blocs opératoires et le service d'imagerie médicale, entre autres.

L'hôpital dispose en outre de deux logements d'astreinte sur les trois construits dans la cour de l'Institut de Formation en Sciences de la Santé sur budget national.

La réalisation de l'hôpital a coûté 6,268 milliards de Francs CFA dont 4,903 milliards pour le génie civil.

La maîtrise d'ouvrage déléguée a été assurée par l'AGETIER.

Les études architecturales et environnementales, et le suivi des travaux ont été effectuées par le Groupement "Ben Miled/Pyramidion/SIRABA".

Le contrôle technique a été assuré par Alpages-Mali.

Les travaux de construction ont été réalisés par l'entreprise chinoise CHECEC.

Les équipements médico-techniques et les équipements généraux ont été fournis par FSE et les équipements généraux (meubles, lits, armoires...) par Marvel-SA, suite à un appel d'offres international.

Les travaux de construction ont été lancés le 10 mai 2010 et ont duré 25 mois.

L'hôpital qui a effectué son transfert, conformément au plan adopté par les organes délibérants, a ouvert ses portes aux patients le 08 octobre 2012.

Il a joué un grand rôle dans la prise en charge des blessés pendant la reconquête du nord. A cet effet, il a bénéficié de l'installation d'un scanner de 16 barrettes et de la numérisation de son appareil de radiographie grâce au programme de renforcement de capacité des structures de santé à la lisière de la zone occupée, financé par le Royaume des Pays Bas.

Cela lui a permis d'avoir le même plateau technique que les hôpitaux de 3<sup>ème</sup> référence avec la possibilité d'accueillir la télémédecine.

Au regard de l'examen des rapports d'activités avant et après le transfert, il est heureux de constater que les activités de références ont connu une nette progression entre 2011 et 2013.

C'est le lieu d'inviter la Direction de l'hôpital et l'ensemble du personnel à prendre soin de ce joyau et d'y pratiquer une qualité de soins digne de l'investissement.

**Excellence Monsieur le Président de la République,  
Honorables invités Mesdames et Messieurs.**

L'hôpital Sominé Dolo mène ses activités ici depuis près d'un an et demi. D'aucuns pourront alors s'interroger sur les raisons et la signification d'une inauguration officielle maintenant.

En effet, l'achèvement et l'inauguration du nouvel hôpital étaient prévus pour la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012 ; mais les évènements de mars 2012 ayant conduit à la suspension de la coopération par les bailleurs, l'inauguration a été retardée.



Ainsi, en plus de l'hommage qu'elle permet de rendre à nos partenaires pour leur solidarité et leur engagement auprès des populations maliennes, la présente cérémonie symbolise une fois de plus, le retour honorable de notre pays sur la scène internationale, suites à l'élection libre et transparente par laquelle, le peuple souverain vous a confié la destinée de la Nation malienne.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

C'est encore le lieu de souhaiter que Dieu guide vos pas vers les succès que le peuple malien attend de vous.

Il en sera sûrement ainsi, car de vos propos et actes de tous les jours, nous tirons d'importantes leçons de rigueur et d'excellence qu'il nous revient d'appliquer.

C'est pourquoi, je voudrais exhorter l'ensemble des acteurs médicaux et para médicaux de notre pays, les ordres professionnels et les différents syndicats de la santé et de l'action sociale, à s'inscrire dans le changement de comportements qu'impose la noble profession qu'ils ont librement choisie d'exercer afin de soulager la souffrance des populations.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Mon département prête une oreille attentive aux appréhensions exprimées par les habitants de la ville de Mopti, quant à la garantie d'un bon service de proximité, après le transfert de l'hôpital.

Aussi, l'ancien site a été cédé dès le départ, au Centre de Santé de Référence. Des travaux de propreté et de réparation y ont été

réalisés en attendant la réhabilitation complète sur financement du Royaume des Pays Bas.

Le dossier d'appel d'offres pour cette rénovation est en phase de lancement pour un démarrage très prochain des travaux.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Conformément à votre vision de services sociaux de base équitablement répartis, mon département s'engage à poursuivre la réalisation d'hôpitaux plus performants dans d'autres capitales régionales, à l'instar de Sikasso et de Mopti.

Aujourd'hui, il est heureux de constater que ce nouvel hôpital sert déjà de troisième référence pour la région de Mopti et celles du nord et même certains pays limitrophes.

Nous nourrissons également l'ambition de réduire les évacuations sanitaires hors du pays, à travers le renforcement de capacité de diagnostic et de réponses thérapeutiques de nos hôpitaux.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Je voudrais en votre nom, adresser les sincères remerciements :

- Aux peuples et au gouvernement français et belges à travers leurs Ambassades et leurs Agences respectives, qui n'ont ménagé aucun effort pour que ce jour soit.
- A la coopération néerlandaise pour sa contribution au renforcement du plateau technique.
- A tous les acteurs : Autorités administratives, Elus locaux et Architectes, Ingénieurs, Médecins, gestionnaires, Assistants, Techniciens, Employés et Manœuvres.

- Aux éléments des Forces Armées et de sécurité, aux journalistes et communicateurs traditionnels qui, de près ou de loin, ont contribué à la mise en œuvre et de la réussite du programme d'appui au PRODESS dans la région de Mopti.
- A la Direction et au personnel socio-sanitaire de l'hôpital Sominé DOLO, pour les efforts déployés dans la prise en charge des blessés du conflit armé du Nord.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

A cette occasion, le président de la République à donner la prime de 2 millions de F CFA au personnel de l'hôpital pour bonne en charge des blessés du conflit au Nord. Permettez-moi aussi d'exprimer ma profonde douleur en parlant de l'Ingénieur principal du bureau de suivi des travaux, le regretté Makan Sissoko, qui a perdu la vie en 2012 dans un accident de la route au retour d'une réunion de suivi du chantier.

Que son âme repose en paix. Amen !

Je rends hommage à tous les ministres qui m'ont précédé sur ce chantier.

**Excellence Monsieur le Président de la République,**

Avant de terminer, je tiens encore à vous remercier des actions que vous menez inlassablement pour l'amélioration de la santé des populations maliennes, et singulièrement en faveur des femmes et des enfants qui constituent la frange la plus vulnérable.

Vive la coopération internationale.

Que Dieu bénisse le Mali.

Je vous remercie de votre très haute et aimable attention !

